

La sémantique pure

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb043_f0353

SourceBoite_043-18-chem | Ch. Morris

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

La sémantique pure.

353

Elle a trait à la "relation
des signes avec leurs désignata

- La règle sémantique est règle qui
détermine "quelle condition 1 signe
est applicable à 1 objet ou à 1 situation.
Le r. sem. "correlate sign and situation,
denotable by the sign." Elle définit donc
donc le denotatum ou la classe des deno-
tata.

Ces règles sont appelées "r. de coordination"
ou Reichenbach ; ~~de~~ "règles empiriques
de signification" ou Ajdukiewicz. Elles
doivent être univoques, pour 2 personnes
puissent se comprendre.

BnF
MSS

- Or les signes indicateurs, le r. sem.
est simple : le signe ~~se~~ désigne l'objet qui
"pointed at". Il n'a pas besoin d'être
semblable à ce qu'il désigne.

- Par les signes de caractéristiques,
il y en a 2 sortes:

1 les icônes (1 modèle, 1 dessin
chimique): ils doivent exhiber
en lui même les propriétés de l'objet

2 les symboles qui ne véhiculent
pas les prop. de l'objet

Le "concept" peut être considéré qd règles
semantiques et signes de caractéristiques.

1 la règle sem. des icônes, celle
qu'elles dénotent les objets qui ont
les mêmes caractéristiques.

2 la règle semantique des symboles
d'attribution - suit par d'autres symboles

- l'attribution montre la
même d'objets successifs
ils sont représentés

- La règle semantique d'usage et
proposition est référée aux règles
semantiques des signes qu'ils composent.